

Pour votre 1^{ère} utilisation du service **Mobi Bretagne Centre**, une inscription est nécessaire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En vous rendant :

- à la mairie de la commune où vous habitez,
- au CCAS pour les habitants de Loudéac.

L'adhésion est **annuelle et gratuite**.

Le service est réservé aux habitants de la communauté de communes **n'ayant pas de moyen de transport**.

en 3 étapes

1

TÉLÉPHONER

N° Azur 0 810 22 22 22

PRIX D'UN APPEL LOCAL, DEPUIS UN POSTE FIXE

..... Accueil téléphonique
de la centrale de mobilité
Du lundi au vendredi de 7 h à 20 h
Le samedi de 8 h à 12 h.

2

RÉSERVER

Tout déplacement doit être réservé **la veille** avant 12 h et le vendredi avant 12 h pour un trajet le lundi.

3

BOUGER

sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. L'encaissement se fera par l'entreprise chargée du transport.

Un service proposé par le

CIAS
LOUDEAC
communauté

4/6 bd de la gare
22600 LOUDEAC

HORAIRE DU SERVICE

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Le samedi de 8 h à 12 h
6 jours sur 7 - Hors jours fériés

Centrale de mobilité des Côtes d'Armor
02 96 68 31 39



CIAS
LOUDEAC
communauté

MOBI

Bretagne Centre

Envie de bouger,
besoin de vous déplacer ?

Pensez au transport à la demande !



Conception : Loudéac communautaire - Février 2015 • Impression : Imprimerie Coïtre • Ne pas jeter sur la voie publique

www.bretagnecentre.bzh

CIAS
LOUDEAC
communauté

B
Bretagne Centre



Service accessible aux personnes à mobilité réduite

ATTENTION !

Pour le centre-ville de Loudéac et la zone de Ker d'Hervé, les utilisateurs du service sont déposés et repris aux points d'arrêts suivants :

- 1 Le champ de foire
- 2 La gare
- 3 Le Centre Hospitalier, rue de la chesnaie
- 4 La Poste
- 5 France Services (anciennement MSAP)
- 6 Boulevard Victor Étienne (cinéma)
- 7 Salle Omnisports/Palais des Congrès
- 8 Piscine « Les Aquatides »
- 9 Zone commerciale Ker d'Hervé
(rue Anatole Le Braz, rue Daniel Gémry, bd de Penthhièvre)

Les personnes à mobilité réduite, les personnes de plus de 70 ans et les mineurs de plus de 7 ans non accompagnés peuvent systématiquement bénéficier d'un arrêt sur leur lieu de rendez-vous.

Tarif classique

4 €

Tarif
ALLER
par personne

Tarif social*

2 €

Tarif
ALLER
par personne

8 € Tarif
ALLER/RETOUR
par personne

4 € Tarif
ALLER/RETOUR
par personne

EXPÉRIMENTATION
Mobi Bretagne Centre Santé

Depuis le 01/01/2024, les utilisateurs du service sont autorisés à sortir du territoire pour des rendez-vous médicaux dans la limite de 12 trajets par an, sur les communes suivantes :

- Brehan (56)
- Cléguérec
- Éréac
- La Trinité-Porhœt
- Mauron
- Ménéac
- Moncontour
- Neuillac
- Plémy
- Plénée-Jugon
- Noyal-Pontivy (Pôle hospitalier de Kério)
- Plœuc-sur-Lié
- Quintin
- Rohan
- Saint-Méen-Le-Grand
- Saint-Nicolas-du-Pélem

TARIFS

Tarif classique

5 €

Tarif
ALLER
par personne

10€ ALLER/RETOUR
par personne

Tarif social

2,5 €

Tarif
ALLER
par personne

5 € **ALLER/RETOUR**
par personne

Tarif social*:

pour les bénéficiaires de la complémentaire
santé solidaire ou de l'Aide Médicale d'État.